



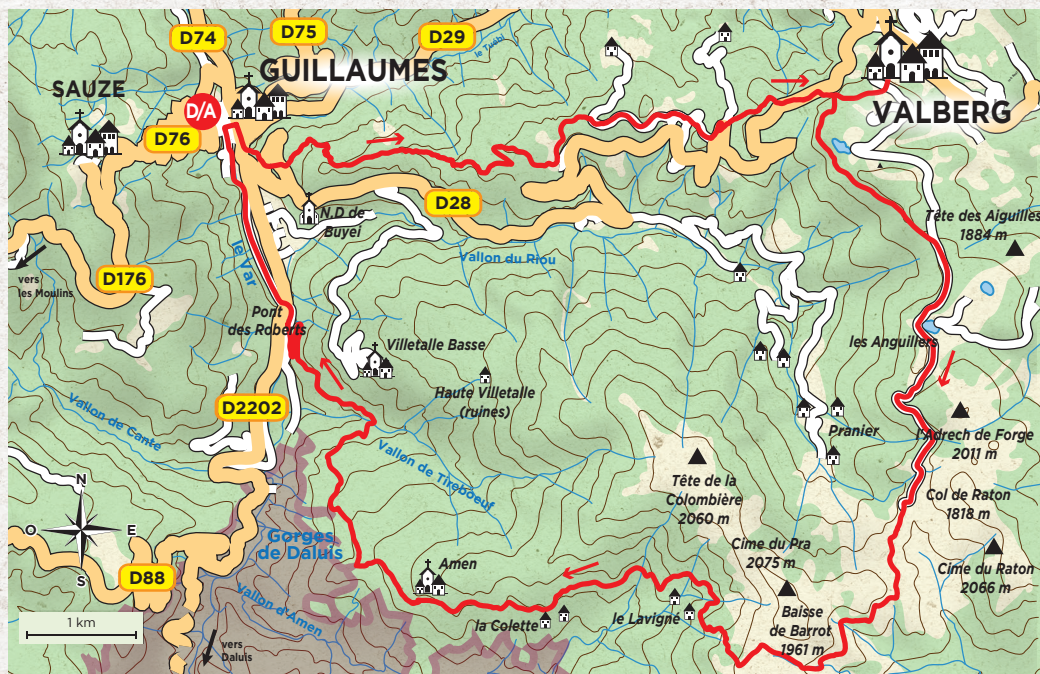
4

# CIRCUIT GUILLAUMES - VALBERG

## Au départ de Guillaumes (800 m)



Départ vertical pour cette randonnée de 2 jours qui imposera un horaire matinal pour profiter pleinement de cette montée en balcon sur une crête boisée, où la forêt de pins s'éclaircit parfois pour offrir des points de vue saisissants sur Guillaumes et le Tuébi, torrent capricieux aux crues dévastatrices. Les roches triasiques imperméables dont vous pourrez apercevoir en montant quelques formes spectaculaires causées par l'érosion,



favorisent la course effrénée des eaux lors des grandes précipitations printanières ou orageuses. Les paisibles campagnes du Coulet et de St-Brès agrémentées de maisons et de granges restaurées en conservant l'admirable architecture traditionnelle, marquent à mi-chemin la montée vers Valberg. Plus haut la croupe bordée les mélèzes marquent l'arrivée dans l'étage montagnard où l'hiver les conditions difficiles laissent ces versants longuement enneigés. Le lendemain, le retour par la Baisse de Barrot constitue une randonnée d'envergure qui permet une remontée dans l'échelle géologique : des pélites rouges du Permien de l'ère primaire aux grès du secondaire, puis aux roches calcaires du tertiaire, on pourra passer en revue les différents âges qui marquent la formation du relief alpin. Le départ de la station par le sentier planétaire se fait en douceur ; le passage au col du Raton marque le début d'une traversée en balcon sur les pelouses alpines, où les seuls témoins de ces paysages sévères, parfois irréels et désertiques une partie de l'année, sont les bergers et leurs troupeaux d'ovins qui estivent dans les hauts pâturages, où il convient de respecter leur activité traditionnelle.

### Caractéristiques de la randonnée



**Dénivelée :**  
+ 950 mètres / - 70 mètres  
**Durée :** 5 h 30  
**Distance :** 8 km

**Difficulté :** Sportive  
**Période conseillée :** Juin à Novembre



**Dénivelée :**  
+ 660 m / - 1480 m  
**Durée :** 6 h 30  
**Distance :** 21,5 km

**Difficulté :** Alpine  
**Période conseillée :** Juin à Novembre

**Réglementation :**  
Réserve Naturelle Régionale  
des Gorges de Daluis





## Itinéraire

J1

À la sortie sud du village, juste après le pont du Tuébi (b.131), le sentier s'élève et coupe la route à deux reprises (b.132). Il chemine dans les bois, puis suit une crête panoramique pour rejoindre le Coulet (1 390 m - b.133). Poursuivre l'itinéraire à flanc jusqu'à rejoindre une croupe où alterne sentier et piste jusqu'à trouver une petite route qui mène à un oratoire (b.302). Juste après, prendre à gauche pour remonter le versant et tomber sur la route de Valberg. La suivre sur la gauche jusqu'après l'épingle, d'où repart sur la gauche le sentier, qui sort plus haut au magnifique point de vue (belvédère) du col de Valberg (1662 m - b.304). Emprunter sur la gauche la route pour récupérer à nouveau le chemin à droite (b.305) qui traverse le mélèzin jusqu'au dessus de la route avant de rejoindre plus loin le sentier planétaire que l'on suit en descente pour gagner Valberg (b.9).



J2

De la place de Valberg, rejoindre le front de neige (1 680 m - b.9), point de départ du sentier planétaire. Un chemin de bois mène au Soleil puis rencontre successivement Mercure, Vénus, la Terre et la planète Mars. Dépasser la balise 10 pour atteindre Jupiter, dieu de la foudre et continuer en sous-bois jusqu'au lac du sénateur où une plate-forme en bois équipée de lunettes permet d'identifier les anciens observatoires du mont Mounier et de la cime de l'Aspre (1 748 m - b.11). Poursuivre en balcon avec plusieurs stations sur le thème des astres pour atteindre le chalet-abri Sainte-Marie dédié aux constellations. Continuer par la piste et, peu après la balise 20, prendre à gauche le sentier montant en sous-bois qui mène à

Uranus, sommet panoramique, avant de redescendre sur le lac des Anguillers. Au lac (1 856 m - b.24), un calendrier solaire constitué de 3 mégalithes permet de mieux comprendre le principe des saisons. Un sentier versant ouest traverse à flanc jusqu'à un belvédère aérien dédié à la planète inconnue. Une dernière traversée permet de terminer cet itinéraire « céleste » avant de continuer par la piste en direction sud-ouest (b.25) pour rejoindre le col du Raton (1 821 mètres - b.126). Rester un moment sur la croupe (b.127) puis basculer à gauche pour traverser à flanc et relativement de niveau jusqu'à rejoindre un vallon (b.129). Remonter celui-ci à droite en passant d'une rive à l'autre pour sortir à la grande dépression de la baisse de Barrot (1 981 mètres - b.130) dominée à droite par la Cime du Pra (2 075 mètres) et à gauche par le dôme du Barrot (2 198 mètres). Le passage versant opposé permet d'atteindre un collet (gros blocs) et poursuivre à main droite par le sentier qui plonge dans les premiers mélèzes pour rejoindre, après une belle traversée le hameau du Lavigné et sa remarquable chapelle. En contrebas, après le passage d'un vallon, une traversée dans les pelites à l'abri des barres rocheuses, mène au hameau des Colettes et toujours sensiblement de niveau au hameau d'Amen. Emprunter à gauche (b.114a) le nouveau tracé qui passe au-dessus des maisons et rejoint la balise 114, puis la 113 pour descendre d'abord sur une zone ouverte et ensoleillée puis, après les rochers, dans un travers arboré, la balise 112. Prendre à droite le remarquable chemin qui amène au pont des Roberts (b.111); traverser avec prudence la route et récupérer en rive droite du Var la piste, puis le sentier qui ramène au village via la balise 15.



# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.